



Conseil Communautaire
21 janvier 2019
Champvans – 19h00

DÉLIBÉRATION

Nombre de conseillers en exercice : 84
Nombre de délégués titulaires ou suppléants présents : 67
Nombre de procurations : 8
Nombre de votants : 75
Date de la convocation : 15 janvier 2019
Date de publication : 29 janvier 2019

GRAND DOLE

Communauté d'agglomération

Place de l'Europe
BP 458 – 39109 DOLE CEDEX
Tel 03.84.79.78.40
Fax 03.84.79.78.43
info@grand-dole.fr
www.grand-dole.fr

Référence

N°GD 08/19

Objet

Programme d'actions
territorial 2019 pour les
aides à la pierre

Secrétaire de séance

Grégory SOLDAVINI

Rapporteur :

Jean-Claude LAB

Délégués présents (titulaires et éventuellement suppléants) :

J.L Bouchard, D. Bernardin, J.M Mignot, B. Chevaux suppléé par C. Clairotte, G. Soldavini, J.C Robert, R. Pouthier, B. Negrello suppléé par C. Bardoux, G. Fumey, O. Meugin, D. Michaud, P. Blanchet, R. Foret, J.C Lab, G. Chauchefoin, A. Albertini, C. Crézet, M. Giniès, F. Barthoulot, M. Berthaud, C. Bourgeois-République, S. Champanhet, J.P Cuinet, I. Delaine, C. Demortier, F. Dray, T. Druet, J.P Fichère, J.B Gagnoux, I. Girod, J. Gruet, P. Jaboviste, N. Jeannet, P. Jobez, J.P Lefèvre, I. Mangin, C. Nonnotte-Bouton, J. Péchinot, J.C Wambst, J. Zasempa, S. Calinon, J.L Croiserat, F. Macard, G. Jeannerod, A. Diebolt, J. Thurel, M. Henry, P. Jacquot, A. Courderot, J. Dayet, D. Troncin, M. Jacquot suppléé par J.S Bernoux, D. Chevalier, D. Baudard, D. Pernin, C. Mathez, F. David, G. Fernoux-Coutenet, J. Regard, G. Coutrot suppléé par G. Ginet, M. Boué, J.M Daubigney, C. Hanrard, P. Tournier, M. Hoffmann, R. Curly, J. Lagnien.

Délégués absents ayant donné procuration :

B. Guerrin à G. Fernoux-Coutenet, P. Verne à J.P Fichère, D. Germond à J.P Lefèvre, S. Kayi à J.B Gagnoux, S. Marchand à J. Péchinot, P. Roche à C. Bourgeois-République, I. Voutquenne à S. Champanhet, J. Drouhain à M. Boué.

Délégués absents non suppléés et non représentés :

A. Hamdaoui, S. Hédin, E. Schlegel, J.M Sermier, L. Bernier, J. Lombard, E. Saget, V. Chevriaut, C. Francois.

Vu la convention de délégation de compétence des aides à la pierre signée avec l'Etat le 2 janvier 2019,

Vu la convention de gestion signée avec l'Agence Nationale de l'Habitat (Anah) le 2 janvier 2019,

Considérant que depuis le 1^{er} janvier 2013, la Communauté d'Agglomération du Grand Dole décide des attributions de subvention, par délégation de l'Agence Nationale de l'Habitat (Anah), dans la limite des droits à engagements correspondants, et dans le cadre d'un programme d'actions territorial, après avis d'une commission locale d'amélioration de l'habitat,

Considérant que le programme d'actions 2016-2018 doit être révisé dans le cadre du renouvellement de la délégation de compétence des aides à la pierre pour la période 2019-2024, et dans le respect des orientations fixées par le Conseil d'Administration de l'Agence nationale de l'habitat dans sa séance du 28 novembre 2018,

Le programme d'actions précise ainsi les priorités d'intervention et les critères de sélectivité des dossiers, les modalités financières d'intervention (pour les crédits Anah uniquement), le dispositif relatif aux loyers conventionnés, les opérations en cours et à venir, ainsi que les modalités de suivi et d'évaluation des dispositifs mis en œuvre.

Ce programme, conformément à l'article R.321-10 du Code de la Construction et de l'Habitation, a préalablement été soumis à l'avis de la Commission Locale d'Amélioration de l'Habitat en date du 21 janvier 2019.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le programme d'actions territorial 2019 ci-annexé,
- **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à procéder aux notifications de subventions relevant des dispositions du programme d'actions territorial.

Fait à Champvans
Le 21 janvier 2019
Le Président, Jean-Pascal FICHERE,



Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Direction Pilotage et Coordination
- Pôle MR / Direction des Finances
- Pôle AAT / Direction de l'Urbanisme et de l'Habitat
- Trésorerie Principale
- Agence Nationale de l'Habitat - 4 rue du Curé Marion - BP 50356 - 39015 Lons-Le-Saunier Cedex